



Règlement Concours photos Foire aux fleurs et aux plants 12 Mai 2024

Mairie de Mers sur Indre

1 place Saint Martin
36230 Mers-sur-Indre
mairie-mers.sur.indre@orange.fr



Horaires d'ouvertures : Lundi 14h 17h - Mercredi : 9h-12h / 14h-17h
Mardi Jeudi Vendredi Samedi : 9h 12h

La Mairie de Mers-sur-Indre organise un concours photos sur le thème de la rose.
Thème choisi pour les 10 ans de la Diabliesse - Rose faite à Mers-sur-Indre.
Il s'inscrit dans le cadre de «La foire aux fleurs et aux plants».

Conditions de participation

- 1- Le concours photos s'adresse à toute personne, photographe amateur, majeur ou mineur (Avec autorisation des parents pour les moins de 18 ans)
- 2- Un prix public récompensera le gagnant du concours
- 3- La participation à ce concours photos est GRATUITE
- 4- Les participants peuvent fournir au maximum 3 photos en les numérotant par ordre de préférence. Si un trop grand nombre de photos était présenté, la mairie se réserve le droit d'afficher une seule photo par participant le jour de l'exposition
- 5- Les photos doivent répondre obligatoirement au thème suivant : «La Rose»
- 6- La description du concours et le bulletin d'inscription sont à la suite de ce règlement.
- 7- Concours ouvert à tous, pas d'obligation de résidence sur Mers-sur-Indre.

Description du concours

- 1- Pour participer, il suffit de déposer avant 17h, le 7 mai 2024, une à trois photos à la Mairie de Mers-sur-Indre accompagné(es) impérativement du bulletin de participation, possibilité de les envoyer à la mairie de Mers-sur-Indre à l'adresse indiquée plus haut
- 2- Les photos doivent être de format maximum 21x29.7 cm (A4), en couleur ou en noir et blanc puis collées sur un support de type Canson de dimension 29,7x42 cm (A3)
- 3- L'organisateur prend en charge l'affichage
- 4- Inscrire au dos de la photo son nom, son adresse, son numéro de téléphone et le n° de préférence. Les photos seront exposées anonymement avec un numéro d'attribution
- 5- Les photos hors format, hors sujet et sans identité seront jugées irrecevables pour le concours
- 6- Les photos seront exposées à la salle du domaine le jour de la foire aux fleurs et aux plants qui aura lieu le dimanche 12 mai 2024 pour être jugées par les visiteurs de l'exposition
- 7- La remise du prix se déroulera le dimanche 12 mai à 17h à la salle du domaine
- 8- Les participants pourront récupérer leurs photos à partir du 20 mai 2024 à la Mairie.

Bulletin de participation

[à renvoyer obligatoirement avec le ou les tirage(s) photo(s)]

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville..... Téléphone.....

Courriel..... **Catégorie : Concours photos adultes**

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours photos.

Signature du participant / du représentant légal pour les mineurs